



Ecole de Conduite Citoyenne

ORGANISATION DES COURS DE CONDUITE VOITURE

Cours de conduite possible le Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8h à 19h et le Samedi de 8h à 13h.

L'élève se rend à l'auto-école à l'heure de son RDV, où l'enseignant le rejoindra.

Le déroulé d'une leçon = 5 minutes installation et évaluation statique, 5 minutes évaluation dynamique, 40 minutes de cours (méthodes pédagogiques adaptées au besoin de l'élève : explication, démonstration, guidage, application, répétition), 5 minutes évaluation finale et 5 minutes bilan de la leçon.

Toute leçon non annulée au moins 24h à l'avance est dûe, sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif.

Les leçons sont individuelles, mais nous acceptons les élèves en écoute pédagogique, avec consentement de l'élève conducteur.

Sur demande exceptionnelle, nous pouvons récupérer et/ou déposer les élèves à leur domicile et/ou au lycée, mais selon le planning nous serons dans l'obligation d'écourter la leçon pour être à l'heure à la suivante.

Les leçons de conduite peuvent se faire sur boîte manuelle ou boîte automatique.

L'avantage de passer son permis en boîte automatique = 13h obligatoires au lieu de 20h en manuelle, possibilité de passer la passerelle B78/B sans délai, passage de l'examen dans de meilleures conditions surtout si la conduite vous stresse, calage impossible, démarrage plus dynamique, démarrage en côte facilité, plus de passage de vitesse qui vous permet de vous concentrer plus sur l'environnement.

Equipe pédagogique de 5 enseignants, un enseignant vous sera dédié pour le suivi de votre formation, un examen blanc de conduite sera organisé afin de vous préparer au mieux à l'examen. Votre date ne sera confirmée que si le niveau requis a été atteint ; si ce n'est pas le cas, la date d'examen sera reportée et des solutions pourront vous être proposées : conduite supervisée / conduite en boîte automatique / heures supplémentaires.